

RÈGLEMENTS COURIR POUR LEUCAN – MIRABEL 2018

- Le frais d'inscription et la collecte de dons minimale sont obligatoires pour tous.
- Les dons doivent être remis sur place lors de l'inscription ou peuvent être faits en ligne au : <http://www.courirpourleucan.com/fr/defis/parc-du-domaine-vert-mirabel/>
- Tous les participants doivent récupérer leur trousse du participant à la table d'accueil située sous le chapiteau du préau, le matin de l'événement aux heures suivantes :
 - Parcours du 20 et du 10 km : Entre 8 h et 8 h 45
 - Parcours du 5 et 3 km : Entre 9 h et 9 h 45
 - Parcours du 1 km (course des petites coccinelles) : Entre 10 h 30 et 11 h 15
- Les courses sont participatives et non compétitives et seront chronométrées pour votre plaisir.
- Vous devez porter votre dossard tout au long de la course.
- Les frais d'inscription sont non remboursables et non transférables. Dès que votre inscription est complétée, aucun remboursement ne sera accordé en cas de non-participation.
- L'événement a lieu même s'il pleut. Toutefois, s'il y a des orages, l'événement pourrait être annulé. En cas d'annulation, l'événement ne sera pas remis à une date ultérieure. Les frais d'inscriptions et les dons reçus ne seront pas remboursés.

